



ECF Marignane

Agence de Marignane

40 Avenue Jean Jaurès

13700 Marignane

Tél. : 04 42 31 38 84

Email : ecfmarignane@hotmail.fr

N° d'agrément école de conduite : E 15 013 0008 0

SIRET : 384 459 459 000 93

Lien avec la page du site Internet :

<https://www.ecf.asso.fr/Auto-ecole/Villeneuve/Ecole-de-Conduite-Francaise-MARIGNANE>



Moyens humains et matériels

Moyens humains (Cf. organigramme nominatif) :

- 8 enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence,
- 1 enseignants titulaires du « Titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » mention « 2 roues » ou d'un diplôme admis en équivalence,
- 1 enseignant titulaire « Titre professionnelle Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » mention « groupe lourd » ou d'un diplôme admis en équivalence,
- 2 personnes en charge des relations avec l'élève
- 1 personne en charge des relations avec les personnes en situation de handicap

Moyens matériels (Cf. liste des matériels) :

- Parc de véhicules légers composé de voitures équipées de doubles commandes : 8 voitures à boîte manuelle, 1 voiture à boîte automatique, 1 voiture adaptée aux personnes à mobilité réduite, 1 voiture adaptée aux personnes en situation de handicap,
- Parc de véhicules deux ou trois roues : 3 véhicules de catégorie AM, 2 véhicules de catégorie A1, 5 véhicules de catégorie A2, 1 véhicules de catégorie A,
- 1 remorque

Moyens multimédias :

- 8 tablettes ECF à disposition des enseignants
- 1 téléviseur écran plat et 1 lecteur DVD dans la salle de cours.
- 3 ordinateurs avec volant et pédales pour TGD

Moyens pédagogiques :

- TGD évaluation initiale
- TGD, sérieux game ECF
- Simulateur de perte d'adhérence
- Ateliers : découverte du véhicule, drogue et alcool, freinage d'urgence, perte d'adhérence, Ceinture de sécurité, vérifications intérieures / extérieures, constat amiable, Eco-conduite
- Voyage découverte

Locaux et infrastructures

Salles :

- 1 salle d'attente pour les clients composée de 4 chaises.
- 3 bureaux réservés à l'entretien et à l'accueil individuel.
- 1 salle de cours dont les surfaces sont comprises entre 25 et 35 m², dont les capacités d'accueil sont



comprises entre 10 et 20 stagiaires.

- 1 salle informatique comprenant 3 ordinateurs



Piste (formation hors circulation) :

- 1 piste moto située à Chemin de la Gare 13130 Berre L'Etang, à 25 minutes en voiture de l'Agence. Cette piste peut accueillir simultanément 3 élèves de 08h00 à 20h00 du lundi au samedi.
- 1 piste d'évolution poids lourd située à Secteur Cavaou 13270 Fos sur mer, à 45 minutes en voiture de l'Agence. Cette piste peut accueillir simultanément 3 élèves de 08h00 à 20h00 du lundi au samedi.
- Piste(s) accessible(s) aux personnes à mobilité réduite.

Accueil des stagiaires

- Un parking gratuit est disponible sur place et comprend une place de parking réservée aux personnes en situation de handicap.
- Accueil du public le lundi et jeudi de 14h00 à 18h30, le mardi, mercredi, vendredi de 10h00 à 12h00 & de 14h00 à 18h30 et le samedi de 10h00 à 12h00.
- 10 stagiaires peuvent être accueillis simultanément dans nos locaux chaque jour.
- L'agence est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Hébergement et Restauration

Hébergement :

Possibilité d'hébergement à proximité, à l'hôtel BandB 468 rue René Cailloux 13127 Saint-Victoret, situé à 20 minutes à pied de l'agence.

Restauration :

Possibilité de restauration au restaurant Le Bistrot du Cours 34 avenue Jean Jaurès 13700 Marignane situé à 0 minute à pied de l'agence.

Pause :

Un micro-onde peut être mis à la disposition des stagiaires.

Accessibilité

Moyens d'accès :

- L'agence est desservie par le bus de la ville.
- L'agence est située en centre de la ville de Marignane

Vos Contacts Locaux :

Contacts commerciaux et administratifs : Sabine Devauchelle et Cynthia Di Scala
ecf.marignane@hotmail.fr, 04 42 31 38 84



Modalités d'accompagnement du public en situation de handicap :

- Contact d'une structure spécialisée : cf liste des acteurs en PACA
- Selon le type d'handicap : en cas de compatibilité les mesures d'adaptation possible (cf tableau)
- Aménagement des épreuves du permis de conduire : cf texte du service public

Les acteurs en PACA

- Maisons départementales du handicap :

MDPH 13 : www.mdp13.fr

- Cap Emploi :

Le site de CAP Emploi Bouches-du-Rhône : <https://www.capemploi-13.com/>

- Missions locales

Les missions locales des Bouches-du-Rhône :

<https://www.mission-locale.fr/annuaire/agence/mission-locale-de-marseille>

- AGEFIPH :

L'AGEFIPH PACA : <https://www.agefiph.fr/provence-alpes-cote-dazur-et-corse>

- Le Département des Bouches-du-Rhône

- Guide Handicontacts au service de la personne en situation de handicap

https://www.departement13.fr/fileadmin/user_upload/Handicaps/Documents/Guide_Handicontacts.pdf

- Site Handicontacts 13 : <https://www.handicontacts13.fr/>

The screenshot shows the website interface for Handi Pactes. At the top left is the logo 'Handi Pactes' with a green 'H' in a circle. To the right are navigation buttons for 'NEWSLETTER' and 'ACTUALITÉS'. Below the logo is a navigation menu with items like 'Handi Pacte', 'Politique handicap', 'Observatoire', 'Partage d'expériences', 'Ressources', and 'Demandeurs d'emploi'. The main content area features a large banner for 'Catalogue des acteurs en PACA et Corse' with the text: 'Trouver votre partenaire Emploi & Handicap dans la Fonction publique en PACA et en Corse, selon le département et/ou le type d'acteur souhaité. Si vous souhaitez être référencé, ou modifier une information concernant votre structure, contactez nous.' To the right of the banner is a sidebar with 'Principaux acteurs de la compensation' and links to 'Annuaire des référents handicap en Corse' and 'Catalogue des acteurs locaux'. The bottom right corner has an illustration of a hand holding a smartphone displaying a person's profile, surrounded by other profile icons.

PRISE EN COMPTE DES HANDICAPS ET MESURES D'ADAPTATIONS POSSIBLES

Type de Handicap	Précision du handicap	COMPATIBILITE			Adaptation possible de la formation en cas de compatibilité			Réorientation vers un organisme local de prise en charge du Handicap :
		Conducteur de VL	Mesure de compensation	Aménagement technique, pédagogique et organisationnel	Accompagnement individuel adapté au besoin de la personne			
	OUI = accessible / NON = pas accessible → mesures de compensation, aménagements, accompagnements... ?							
Sensoriel	la cécité, la déficience visuelle	NON	durée de l'examen final	PC avec clavier Braille, supports audios	suivi renforcé	CAP EMPLOI		
Sensoriel	déficience auditive, surdité	oui	durée de l'examen final	Formateur maîtrisant le langage des signes	suivi renforcé	CAP EMPLOI		
Moteur	amputation avant bras droit ou gauche / jambe droite	oui	durée de l'examen final	Véhicule BV auto	suivi renforcé	CAP EMPLOI		
Intellectuel	deficience mentale	NON	durée de l'examen final	Véhicule BV auto selon handicap	suivi renforcé	CAP EMPLOI		
Psychique	Dépression, névrose, les troubles bipolaires	oui	selon avis du medecin	Véhicule BV auto selon handicap	suivi renforcé	CAP EMPLOI		
Psychique	épilepsie	oui	selon avis du medecin	Véhicule BV auto selon handicap	suivi renforcé	CAP EMPLOI		
Psychique	bégaiement	oui	durée de l'examen final	Véhicule BV auto selon handicap	suivi renforcé	CAP EMPLOI		
Psychique	dyslexie, dyscalculie, dyspraxie	oui	durée de l'examen final	Véhicule BV auto selon handicap	suivi renforcé	CAP EMPLOI		
Psychique	Schyzophrénies	oui	selon avis du medecin	Véhicule BV auto selon handicap	suivi renforcé	CAP EMPLOI		
Physiologique, médical	diabètes / cancer / sida / hépatites / maladies cardiaques / asthme / nanisme / hernies discales / obésités	oui	resultat visite médicale (permis ou du travail)	Véhicule BV auto selon handicap	suivi renforcé	CAP EMPLOI		

--> Handicap moteur (candidats à mobilité réduite) :

Possibilité d'aménager le véhicule en fonction du handicap
 Possibilité d'aménager l'épreuve pratique en contactant le BER

--> Candidats sourds ou malentendants :

Possibilité de sous-titrés les cours de code
 Possibilité des cours de code avec un interprète
 Possibilité d'aménager l'épreuve en contactant le BER
 Pour la formation pratique et l'examen : obligation de rajouter les rétroviseurs additifs extérieurs

--> Candidats dys :

Possibilité des cours de code dispensés par un enseignant formé à l'accueil des dys en auto-école
 Possibilité d'aménager l'épreuve en contactant le BER

Texte du service public : Aménagement des épreuves du permis de conduire



Service-Public.fr

Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Tout savoir sur la démarche

Il est possible pour une personne handicapée de passer un permis de conduire grâce à certains aménagements des épreuves de l'examen et des véhicules utilisés.

- [Inscription à l'examen](#)
- [Déroulement de l'examen](#)
- [Durée de validité du permis](#)

Inscription à l'examen

Le candidat peut se présenter aux épreuves du permis :

- s'il a l'âge requis pour la catégorie de permis qu'il souhaite passer,
- et s'il a été [reconnu apte par un médecin agréé](#) par le préfet de son département de résidence.

Les épreuves sont aménagées en fonction du type de handicap.

Déroulement de l'examen

* Cas 1 : Candidat sourd ou malentendant

Des sessions spécialisées sont prévues pour les candidats sourds ou malentendants.

La durée totale de l'épreuve théorique est plus longue pour ces candidats. Elle est fixée à 1 h 30 minutes.

Ils bénéficient durant l'examen du dispositif de communication adapté de leur choix, leur permettant une bonne compréhension des épreuves.

Cette possibilité peut être utilisée pour traduire :

- l'accueil et la présentation de l'épreuve,
- les questions et les réponses relatives aux vérifications,
- les annonces faites suite aux éventuelles erreurs sérieuses ou graves,
- le bilan de l'évaluation le cas échéant.

Durant les épreuves, le candidat peut faire appel notamment à un interprète en langue des signes ou à un codeur en langage parlé complété.

La fréquence des sessions théoriques ne peut être inférieure à 2 fois par an.

* Cas 2 : Candidat à mobilité réduite

Les questions ou vérifications portant sur un élément technique à l'extérieur du véhicule peuvent être réalisées en début d'examen si nécessaire.

Un temps supplémentaire peut être accordé lors de l'épreuve pratique pour tenir compte des difficultés éventuelles de communication ou de mobilité du candidat.

